

Sgen-CFDT IUFM Midi-Pyrénées

3, chemin du Pigeonnier de la Cépière (Bâtiment C)

BP 70536 31106 Toulouse Cedex 1

05.61.43.71.56 sgencfdt.iufm@free.fr <http://sgencfdt.iufm.free.fr>

Si on rêvait un peu... (contribution d'une de nos adhérentes...) **L'école en Finlande**

Point de vue

Les pensées de cette collègue nous invitent à la rêverie, mais aussi à la réflexion. Vous aimez la provocation ? Vous n'avez pas peur de vous secouer un peu les neurones ? Alors bonne lecture ! Et si ce texte vous inspire des remarques ou si vous avez envie de faire partager vos réflexions sur un autre thème de notre système éducatif, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos contributions, elles seront les bienvenues.

Si on rêvait un peu...

« On imaginerait un système éducatif ayant pour objectif d'assurer à tous une formation, un système entièrement gratuit (transports, cantine, livres, fournitures,...), un système prônant "l'apprentissage tout au long de la vie".

Dans ce système de rêve, on tiendrait compte du développement psychique des enfants : l'école primaire commencerait à 7 ans. Les premières années, ils auraient 19 heures de cours hebdomadaires, puis l'horaire augmenterait progressivement pour atteindre 24 heures en fin de primaire.

Chaque heure serait composée de 45 minutes de cours et 15 minutes de pause.

On tiendrait compte des centres d'intérêt des enfants (puisqu'il semblerait que quand ils sont motivés, ils s'investissent davantage... ah bon ?!).

Dans cette école, on apprendrait à travailler en équipe, on apprendrait à apprendre, on développerait une image de soi positive et le système de notation ne commencerait que 2 ans avant le lycée...

Dans les matières obligatoires, en plus des matières classiques, on trouverait : l'éducation à l'environnement, religion ou éthique (philo), orientation professionnelle, enseignement ménager (oui messieurs !), éducation à la santé.

Au niveau pré-scolaire, il y aurait 13 élèves par classe...

Les enseignants du primaire et du collège travailleraient ensemble pour mieux vivre le parcours des élèves et -petit détail en passant- ils ne seraient pas inspectés, le système étant basé sur la confiance... La régulation se ferait à partir des résultats des évaluations nationales (qui ne seraient pas rendues publiques).

Quelles pourraient être les revendications syndicales dans un tel système ?

Qu'ajouter de plus ? Que vous n'avez pas rêvé ! Que ce système existe ! C'est le système éducatif finlandais.

Et vous le croirez si vous voulez : c'est le système éducatif qui obtient les meilleurs résultats aux évaluations de l'OCDE (évaluations PISA qui concernent les élèves de 15 ans). C'est aussi le pays où le temps de

travail scolaire est le plus bas, où il n'y a qu'une année pré-scolaire (de 6 à 7 ans), où les structures de la petite enfance sont très développées. Voilà qui donne à réfléchir...

Il y a un pays qui s'intéresse de très près à ce système pour le copier (hélas pas la France qui n'a de leçon à recevoir de personne... Pourtant la France est classée 12e à ces évaluations, juste dans la moyenne européenne). Ce pays donc qui veut copier la Finlande, c'est... la Chine ! (pour des raisons économiques : car c'est plus efficace).

Ce rêve, je l'ai fait pendant un cours à l'IUFM (où je suis actuellement la nouvelle formation Capa-SH) et, au réveil, je me suis dit que si j'étais finlandaise, je serais très certainement encore instit en maternelle : 13 élèves en grande section, ça me va bien... »

« Kitinsttit » : investir l'outil informatique dans ses pratiques professionnelles

Kitinsttit, proposé par Pragmatice.net est un outil conçu pour aider les enseignants du 1er degré à investir l'outil informatique dans leurs pratiques professionnelles. Cet outil comprend notamment :

- o Une sélection de **logiciels PC gratuits pour l'école**, complétés par quelques logiciels en version libre essai ou démo ;
- o ClicMenu, un menu évolutif et sécurisé permettant de télécharger, installer et lancer ces logiciels, qui sont présentés et classés par public et catégorie ;
- o Des ressources pour l'enseignant, de la gestion de sa classe à sa formation personnelle, en passant par une aide à la mise en oeuvre du B2i.

Son originalité est de proposer sur un même support quelques pistes, les outils pour les suivre, et les moyens d'en emprunter modestement d'autres, sans complexe, tout en simplifiant la chaîne "recherche installation utilisation".

Kitinsttit est un outil dont l'objectif est double :

- **Montrer que les TICE ne constituent pas un fardeau**, mais une aide pertinente pour les enseignants.
- Leur **donner les moyens de les intégrer** modestement à leurs pratiques professionnelles, quelles que soient leurs compétences informatiques.

Kitinsttit s'adresse aux **enseignants du premier degré** en quête de pistes et outils pour un usage efficace et raisonné de l'informatique à l'école.

Kitinsttit est disponible sur DVD (15 euros), DVD + 8 CD (30 euros) et téléchargeable à l'adresse suivante :

<http://www.pragmatice.net/kitinsttit/index.htm>

Direction et fonctionnement des écoles : demande de réponses urgentes

communiqué commun : Sgen-CFDT, SNUipp

Le ministre de l'Education Nationale a décidé d'organiser des groupes de travail sur la direction d'école pour effectuer un état des lieux sur les points suivants :

- l'évolution des missions des directeurs
- les conditions de travail
- les spécificités de l'école en milieu rural et dans les zones urbaines difficiles
- la formation initiale et continue des directeurs.

Le SNUipp-FSU et le SGEN-CFDT rappellent que la situation de la direction et du fonctionnement de l'école ont déjà fait l'objet de nombreuses réunions depuis plusieurs années.

Les discussions n'ont pas abouti à ce jour en raison notamment du refus obstiné de traiter de la question du temps de décharge des directeurs et directrices. C'est pourtant un aspect incontournable de la demande de nos collègues.

Le SNUipp-FSU et le SGEN-CFDT tiennent à préciser en préalable à ces réunions qu'ils attendent que le ministre présente de manière urgente des réponses concrètes en termes de temps, de rémunération, d'aides et de formation.

Seconde carrière des enseignants : l'arlésienne !

La seconde carrière pour les enseignants ayant plus de 15 ans d'ancienneté a été repoussée du 1^{er} septembre 2005 au 1^{er} septembre 2006, faute de postes à pourvoir. En effet, seulement 15 postes proposés par les administrations, pour environ 350000 enseignants potentiellement intéressés !

Le dispositif de seconde carrière doit permettre aux enseignants souhaitant cesser toute activité pédagogique, de travailler dans les administrations de l'Etat, des collectivités locales et les établissements publics à caractère administratif. Sa mise en œuvre est très attendue et pourtant régulièrement retardée depuis la loi sur les retraites de 2003. On ne peut que dénoncer, ici comme ailleurs, un manque évident de volonté politique.

« Génération précaires » : la CFDT se penche sur le sort des stagiaires...

La CFDT met en place un groupe de réflexion, suite à la mobilisation croissante des stagiaires. La colère des stagiaires s'est exprimée lors d'un rassemblement, le 1er novembre, à l'initiative du mouvement " Génération précaire ", qui avait appelé à la grève en septembre dernier. À partir d'une prise de conscience commune de représenter une sorte de " sous-salariat ", les stagiaires y ont vu l'occasion de faire entendre leurs revendications. En ligne de mire, leur utilisation par les entreprises, jugée abusive, et la non-reconnaissance de leur statut.

Près d'un million de jeunes effectuent chaque année un stage en entreprise et, pour beaucoup, le même constat revient. L'impression de remplir à tour de rôle des postes permanents avec peu ou pas de rémunération à la clé (généralement inférieure à 30 % du smic) et une formation souvent bafouée. Une formation basée théoriquement sur la mise en relation du stagiaire avec un tuteur, censée empêcher un double travers. Celui des " stages photocopieuse ", qui ne contribuent en rien à l'insertion du jeune dans le monde du travail. Tandis que d'autres se voient confier de lourdes responsabilités..

"Génération précaire" interpelle donc conjointement l'État – en demandant qu'une étude soit menée sur le poids économique des stagiaires – et les universités. Ces dernières sont encouragées à mettre en place un meilleur suivi des stagiaires, afin d'identifier avec eux de réels objectifs de formation. Autant d'enjeux partagés par la CFDT. La réflexion confédérale sur les stages en entreprise porte depuis plusieurs années sur nombre d'aspects évoqués par le mouvement des stagiaires.

Droit à une indemnisation décente. Si la question de l'alternance y tient une place privilégiée, un tutorat solide au sein de l'entreprise est aussi indispensable comme gage de reconnaissance professionnelle. Et si la CFDT s'est opposée à la rémunération des stagiaires sous statut scolaire, elle n'en revendique pas moins un droit à une indemnisation décente, notamment pour les défraiements (repas, transports et parfois logement). « Nombre d'entreprises envisagent le recours aux stagiaires comme une manière d'obtenir une main-d'œuvre à coût zéro », explique Catherine Ducarne, responsable confédérale en charge de la formation alternance.

Afin de peser sur la réflexion ouverte par le ministre de l'Éducation nationale concernant la mise en place d'une charte des stages en octobre dernier, la CFDT a institué un groupe projet sur cette question. Un groupe chargé de présenter une synthèse sur le coût des jeunes en formation pour les entreprises, et sur les aides reçues en contrepartie. Ce groupe devrait également réfléchir à une action " stages propres ", ciblée sur les champs professionnels où les abus sont les plus fréquents (communication et services). Des mesures

destinées à souligner les réalités de ces stages, qui restent la voie privilégiée par 90 % des diplômés pour accéder au monde du travail.

En savoir + Un statut inchangé depuis 1978

En août dernier, le Conseil économique et social rendait son rapport sur l'insertion professionnelle des jeunes. Il y faisait apparaître la nécessité d'un « réexamen des conditions statutaires des stages en entreprise ». Un statut inchangé depuis 1978 et qui, pour beaucoup, reste celui des diplômés du supérieur qui, faute de trouver un emploi, deviennent des " stagiaires professionnels " à durée indéterminée. Certains stages abusifs peuvent en effet représenter jusqu'à trois années consécutives avec une rémunération minimum et sans garantie quant à une éventuelle embauche.

Apprentissage à 14 ans: "opposition totale" du Sgen-CFDT

À la demande du ministre Gilles de Robien, le Sgen-CFDT a été reçu le 28 novembre pour «échanger» sur l'apprentissage à 14 ans.

Après avoir dénoncé le déficit de dialogue social depuis la rentrée de septembre, le Sgen-CFDT a rappelé sa totale opposition à la mise en place de l'apprentissage à 14 ans :

*régression considérable : depuis 1959, la scolarité obligatoire est à 16 ans ;

*stigmatisation de certains jeunes qu'on enferme dans l'échec scolaire ;

*l'apprentissage ne doit pas être considéré comme une remédiation à l'échec ;

*quid du socle commun que tous les jeunes doivent acquérir ensemble pour apprendre à vivre ensemble ?
etc...

Le ministre a mis en avant la notion de vocation précoce, il a parlé de la garantie de la réversibilité de cet apprentissage sur 3 ans... car il faut apporter des réponses à ces jeunes.

En fait, le ministre est resté sur ses positions alors que cet apprentissage semble pourtant impossible à mettre en place.

Le Sgen-CFDT a réaffirmé la nécessité d'une politique des Zep volontariste pour prendre réellement en compte l'échec de ces jeunes.

En conclusion, une réunion certes courtoise mais de fait convenue : tout semble décidé «ailleurs».

Que lis-tu ?

(Cette rubrique est alimentée par des analyses de nos adhérents et sympathisants...)

Le ghetto français *Enquête sur le séparatisme social*

Eric MAURIN, économiste, nous introduit au cœur des ségrégations sociales qui nourrissent notre société. Si même l'idée de ghetto est une évidence pour envisager les quartiers défavorisés nous ignorons qu'il est, en fait, présent partout, au plus près de nos voisinages.

Est-il besoin de rappeler que le ghetto, l'ancien quartier de Venise, est devenu une figure symbolique de notre modernité ? Hier, lieu où l'on parquait les juifs avant de les conduire à l'extermination, il a pris aujourd'hui un sens légèrement différent, il incarne la relégation de la pauvreté à la périphérie de nos villes. Pour E.MAURIN la ghettoïsation ne s'arrête plus là, elle est l'essence même de nos sociétés, de nos comportements. Aux quartiers pauvres répondent les quartiers riches. De ces deux extrêmes, personnes ne s'étonnera et biens des exemples nous viennent naturellement à l'esprit. Il nous suffit de songer à Paris, ville emblématique s'il en est, pour constater que pauvres et riches n'habitent pas les mêmes endroits. Du XVI^e arrondissement aux banlieues ouvrières la distance est d'abord économique et si les ouvriers ont été chassés de la ville depuis longtemps déjà, l'actualité nous apprend que c'est au tour des classes moyennes, fussent-elles aisées, de subir le même sort. Rien de surprenant, c'est à peine scandaleux dans une société démocratique et libérale.

Cependant E.MAURIN nous apprend que ce phénomène est général, il touche l'ensemble de nos pratiques. Le ghetto est à notre porte. Le contexte résidentiel, pour reprendre les mots de l'auteur, joue un rôle essentiel dans ce jeu d'évitement social auquel nous nous prêterions tous. Le prix du terrain est un facteur déterminant de nos choix et il conduit inévitablement à s'agréger à son semblable, celui qui peut disposer

des mêmes disponibilités financières. Mieux ou pire, c'est selon, nous tendons à nous éloigner du plus proche. Diplômes, revenus, origines, tous ces facteurs contribuent à créer une osmose sociale. On se retrouve absolument entre soi. Fraternité du même, elle nous enferme également dans une vision identique des choses et du monde.

E.MAURIN nous montre que l'école est un des enjeux de cette sélection sociale. On choisit le collège de ses enfants en fonction de ces performances, il peut ainsi déterminer le lieu d'habitation. L'homogénéité est à chaque fois la plus grande possible.

La réhabilitation des quartiers les plus déshérités ne casse en rien ce mécanisme de ségrégation. La pauvreté reste alors marquée territorialement. Il s'agit plutôt de reconstruire une mixité de l'espace géographique, de signifier la volonté démocratique dans une politique de la ville plus volontaire.

Certes cette dérive s'est installée par aveuglement, dans le droit fil des trente glorieuses, de l'urbanisation de cette période dont on s'évertue aujourd'hui à corriger les plus extrêmes défauts (destruction de tours des années 60).

Le livre d'Eric MAURIN insiste sur l'ampleur du problème. La démocratie est l'espace ou elle n'est pas !

Editions La république des idées, Seuil 10.5€

<http://sgencfdt.iufm.free.fr>

sgencfdt.iufm@free.fr

Compte MSN Messenger: *sgencfdtIUFM@hotmail.com*

Compte AOL-AIM: *sgencfdtIUFM*

